

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MRC D'ACTON
TENUE À HUIS CLOS LE 13 MAI 2020 À 19H55, PAR VOIE DE
VISIOCONFÉRENCE.**

SONT PRÉSENTS À L'OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE:

M. Jean-Marie Laplante, préfet et maire de Roxton Falls,

et les conseillers suivants:

M. Stéphane Beauchemin, maire du Canton de Roxton,
M. Guy Bond, maire de Saint-Théodore-d'Acton,
M. Éric Charbonneau, préfet suppléant et maire de la ville d'Acton Vale,
M. Boniface Dalle-Vedove, maire de Béthanie,
M. Pierre Laflamme, maire de Saint-Nazaire-d'Acton,
M. Guy Lapointe, maire d'Upton,
M. Jean-Marc Ménard, maire de Sainte-Christine.

Tous formant quorum sous la présidence du préfet, monsieur Jean-Marie Laplante.

1. MOMENT DE RÉFLEXION

L'assemblée débute par un court moment de réflexion.

**2. PARTICIPATION À LA SÉANCE PAR VISIOCONFÉRENCE ET
ENREGISTREMENT**

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT que l'état d'urgence sanitaire a été prolongé par décret à plusieurs reprises depuis le 13 mars 2020 pour des périodes additionnelles;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil d'administration et au comité exécutif d'une régie intermunicipale de siéger à huis clos et qui autorise ses membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public, afin de protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux, que les séances soient tenues à huis clos tant que ne seront pas levées les interdictions de rassemblement décrétées par le gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT l'arrêté numéro 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui ordonne que lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres

CONSÉQUEMMENT,

La présente séance est tenue par visioconférence et l'enregistrement de cette séance sera publié sur le site de la MRC d'Acton.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2020-097 Il est proposé par M. Guy Bond
Appuyé par M. Guy Lapointe
et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. Le point varia est laissé ouvert et d'autres sujets pourront y être traités si tous les membres du Conseil qui ont le droit de voter sur le sujet sont alors présents.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AVRIL 2020

2020-098 Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard
Appuyé par M. Pierre Laflamme
et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2020 soit adopté tel que présenté.

5. COVID-19 – ÉTAT DE LA SITUATION POUR LA MRC D'ACTON

La directrice générale et secrétaire-trésorière fait un état de la situation concernant les actions prises en lien avec la déclaration de l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois:

- Fermeture du bureau au public incluant le service d'immatriculation des véhicules, toujours valide. La Société de l'assurance automobile du Québec analyse les transactions par téléphone et sont acceptées par rendez-vous seulement;
- Télétravail pour les employés qui le peuvent de par la nature de leur travail, toujours valide;
- Travail au bureau pour quelques autres avec mesures sanitaires et distanciation sociale, toujours valide;
- Détermination des services essentiels de la MRC: l'ensemble des services en autant qu'il soit possible de les offrir par téléphone ou courriels;
- Achat d'équipement informatique d'une valeur de 2 500 \$

2020-099 Il est proposé par M. Guy Lapointe
Appuyé par M. Boniface Dalle-Vedove
et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier l'ensemble des actions prises par la directrice générale et secrétaire-trésorière ainsi que le préfet en période d'urgence liée à la pandémie de COVID-19.

6. TRANSFERT DE FONDS

Aucun transfert de fonds n'a été effectué depuis la dernière assemblée.

7. LISTE DES COMPTES

- a) **Dépôt du rapport mensuel relatif au règlement numéro 2013-01 concernant l'administration des finances de la MRC et la délégation à certains employés du pouvoir d'autoriser des dépenses**

Conformément aux dispositions du règlement numéro 2013-01, la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le rapport des paiements effectués, ainsi que la liste des dépenses autorisées depuis la dernière séance.

- b) **Approbation de la liste des comptes et du rapport mensuel déposé en vertu du règlement numéro 2013-01**

2020-100

Il est proposé par M. Stéphane Beauchemin

Appuyé par M. Jean-Marc Ménard

et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la liste des comptes et le rapport mensuel relatif au règlement numéro 2013-01, soumis séance tenante, et d'autoriser le paiement des comptes impayés. Cette liste et ce rapport font partie intégrante de la présente résolution comme ci au long récitée.

COMPTES SOUMIS À L'APPROBATION DU CONSEIL	
Comptes payés	823 371,89 \$
Comptes à payer	47 348,08 \$
Salaires et contributions de l'employeur	100 401,82 \$
Total	971 121,79 \$
RAPPORT MENSUEL EN VERTU DU RÈGLEMENT N° 2013-01	
Comptes payés	2 800,59 \$
Comptes à payer	6 192,98 \$
Total	8 993,57 \$

8. COURS D'EAU

- a) **Résultats d'ouvertures des soumissions et octroi de contrats**

a.1 Cours d'eau Demers et Branches 1 et 2 – Entretien bonifié – Acton Vale

M. Serge Dupont présente le résultat d'ouverture des soumissions reçu dans le cadre du processus d'appel d'offres public visant l'obtention de proposition pour l'exécution de travaux dans le cours d'eau en titre.

L'ouverture des soumissions a été effectuée à huis clos le 27 avril dernier par M. Vincent Cordeau devant deux témoins, soit Mme Josée Beaudoin et M. Serge Dupont. Conformément à l'exigence de l'arrêté numéro 2020-014 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 avril 2020, un enregistrement audiovisuel de l'ouverture des soumissions a été rendu disponible dans le système électronique d'appel d'offres.

Huit entreprises ont déposé une soumission.

ALPG consultants Inc. a procédé à l'analyse de la soumission la plus basse et a attesté de sa conformité.

Le plus bas soumissionnaire conforme est Drainage Richelieu.

2020-101

Il est proposé par M. Boniface Dalle-Vedove
Appuyé par M. Guy Bond
et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

1. D'adjuger le contrat pour la réalisation de travaux dans le cours d'eau Demers et ses Branches 1 et 2 à Acton Vale au plus bas soumissionnaire conforme, en l'occurrence à l'entreprise « Drainage Richelieu »;
2. D'autoriser le préfet de même que la directrice générale et secrétaire-trésorière (ou leurs substituts) à signer ledit contrat et tout document afférent à ce contrat.

a.2 Branches 27, 30 et 31 de la rivière Jaune – Entretien – Canton de Roxton et Sainte-Christine

M. Serge Dupont présente le résultat d'ouverture des soumissions reçu dans le cadre du processus d'appel d'offres public visant l'obtention de proposition pour l'exécution de travaux dans le cours d'eau en titre.

L'ouverture des soumissions a été effectuée à huis clos le 27 avril dernier par M. Vincent Cordeau devant deux témoins, soit Mme Josée Beaudoin et M. Serge Dupont. Conformément à l'exigence de l'arrêté numéro 2020-014 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 avril 2020, un enregistrement audiovisuel de l'ouverture des soumissions a été rendu disponible dans le système électronique d'appel d'offres.

Sept entreprises ont déposé une soumission.

ALPG consultants Inc. a procédé à l'analyse de la soumission la plus basse et a attesté de sa conformité.

Le plus bas soumissionnaire conforme est Drainage Richelieu.

2020-102

Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard
Appuyé par M. Boniface Dalle-Vedove
et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

1. D'adjuger le contrat pour la réalisation de travaux dans les Branches 27, 30 et 31 de la rivière Jaune au Canton de Roxton au plus bas soumissionnaire conforme, en l'occurrence à l'entreprise « Drainage Richelieu »;
2. D'autoriser le préfet de même que la directrice générale et secrétaire-trésorière (ou leurs substituts) à signer ledit contrat et tout document afférent à ce contrat.

b) Bonification des travaux d'entretien dans le cours d'eau Demers – Plantation des plantes et arbustes par la CDRN

ATTENDU la résolution n° 2018-174 appuyant l'OBV Yamaska dans sa demande d'aide financière au Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) pour le projet « Bonification agroenvironnementale des travaux d'entretien de cours d'eau agricoles dans le bassin versant de la Yamaska » (ci-après Projet);

ATTENDU la résolution n° 2019-100 décrétant la réalisation de travaux d'entretien bonifiés dans le cours d'eau Demers;

ATTENDU QUE la MRC d'Acton a ciblé deux interventions dans le cadre du Projet, dont des travaux d'aménagement d'une aire de filtration, d'une aire de sédimentation et d'aménagements floristiques dans le cours d'eau Demers et en amont de celui-ci;

ATTENDU QUE la Corporation de développement de la rivière Noire (CDRN) accepte de mettre en œuvre le projet de plantation de plantes aquatiques et d'arbustes proposé par *ALPG consultants Inc.* dans le cadre des travaux d'entretien bonifiés du cours d'eau Demers, en respect du budget prévu à cette fin au Projet;

CONSÉQUEMMENT,

2020-103

Il est proposé par M. Guy Lapointe
Appuyé par M. Stéphane Beauchemin
et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

1. De confier la mise en œuvre du projet de plantation des plantes et arbustes dans le cours d'eau Demers à la Corporation de développement de la rivière Noire (CDRN), en respect du budget prévu à cette fin au Projet.
2. D'autoriser le préfet de même que la directrice générale et secrétaire-trésorière (ou leurs substituts) à signer tout document afférant à ce mandat.

9. SUJETS RELATIFS À LA PISTE CYCLABLE LA CAMPAGNARDE

Convention de fourniture de services pour l'entretien de la piste cyclable

a) Léandre Cusson

2020-104

Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard
Appuyé par M. Pierre Laflamme
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

1. De résilier la convention de fourniture de service intervenue entre la MRC d'Acton et M. Léandre Cusson en date du 30 avril 2018;
2. De remercier M. Cusson pour ses nombreuses années de service, d'implication et de dévouement dans le développement et l'entretien de la piste cyclable La Campagnarde.

b) Jacques Desmarais

2020-105

Il est proposé par M. Guy Bond
Appuyé par M. Éric Charbonneau
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le préfet de même que la directrice générale et secrétaire-trésorière (ou leurs substituts) à procéder à la signature d'une convention avec M. Jacques Desmarais relativement à la fourniture de services pour l'entretien de la piste cyclable La Campagnarde. Ladite entente prend effet, rétroactivement, le 1^{er} avril 2020.

10. AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

a) Analyse de conformité de règlements d'urbanisme

Aucun règlement n'a été déposé à la MRC pour approbation.

b) Territoires incompatibles avec l'activité minière (TIAM) – Demande de prolongation de la période de suspension temporaire

ATTENDU QUE la MRC d'Acton a demandé au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), par la résolution numéro 2017-103, de suspendre temporairement l'octroi de nouveaux titres miniers sur les terrains visés par les futurs territoires incompatibles avec les activités minières (TIAM);

ATTENDU QUE la demande a été traitée par le MERN et que la suspension a pris effet le 29 mai 2017 pour une période de 6 mois;

ATTENDU QUE la MRC d'Acton a demandé, par les résolutions numéros 2017-259, 2018-109, 2018-250, 2019-103 et 2019-226, cinq (5) prolongations de six mois chacune de la période de suspension temporaire, ce qui fut accordé par le MERN;

ATTENDU QUE la rédaction du projet de règlement est complétée et que la procédure légale de modification du schéma est entamée, mais que des modifications au projet de règlement ont été demandées par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

ATTENDU QU'une prolongation supplémentaire est requise pour permettre de travailler, en collaboration avec le MAMH et le MERN, sur la rédaction d'un projet de règlement conforme aux attentes du ministre;

CONSÉQUEMMENT,

2020-106

Il est proposé par M. Boniface Dalle-Vedove
Appuyé par M. Guy Bond
et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) une prolongation d'au moins douze (12) mois de la période de suspension temporaire devant expirer le 28 mai 2020.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET LOCAL

a) Fonds de soutien aux projets structurants (FSPS)

a.1 Dossier Accès Culture 1029-FSPS-2020-11

ATTENDU la demande au Fonds de soutien aux projets structurants pour le projet spécial Accès culture 2020-2021;

ATTENDU la recommandation du comité d'investissement commun;

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la
Municipalité Régionale de Comté d'Acton**

CONSÉQUEMMENT,

2020-107

Il est proposé par M. Guy Lapointe
Appuyé par M. Jean-Marc Ménard
et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

1. D'approuver le projet suivant:

Nom du projet	Nom du promoteur	Coût total du projet	Montant demandé	Montant accordé
Accès culture 2020-2021	MRC d'Acton	81 290 \$	52 010 \$	52 010 \$

2. D'autoriser le versement d'un montant de 52 010 \$, pris à même les sommes du Fonds de soutien aux projets structurants réservées pour la réalisation des projets régionaux ou spéciaux.

a.2 Dossier Horizon Soleil 1219-FSPS-2020-12

ATTENDU la demande d'aide financière présentée au Fonds de soutien aux projets structurants (FSPS) par Horizon Soleil;

ATTENDU la recommandation du comité d'investissement commun (CIC);

CONSÉQUEMMENT,

2020-108

Il est proposé par M. Stéphane Beauchemin
Appuyé par M. Boniface Dalle-Vedove
et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

1. D'approuver le projet suivant:

Nom du projet	Nom du promoteur	Coût total du projet	Montant demandé	Montant accordé
Consolidation du service de travail de rue	Horizon Soleil	64 196 \$	25 000 \$	25 000 \$

2. D'autoriser le versement d'un montant de 25 000 \$ pris à même les sommes du Fonds de soutien aux projets structurants (FSPS) réservées pour la réalisation des projets régionaux, selon les termes indiqués au protocole d'entente à signer avec le promoteur;
3. D'autoriser le préfet et/ou la directrice générale et secrétaire-trésorière (ou leurs substituts) à signer ledit protocole d'entente.

a.3 Dossier Chambre de commerce 1076-FSPS-2020-13

ATTENDU la demande d'aide financière présentée au Fonds de soutien aux projets structurants (FSPS) par la Chambre de commerce de la région d'Acton;

ATTENDU la recommandation du comité d'investissement commun (CIC);

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la
Municipalité Régionale de Comté d'Acton**

CONSÉQUEMMENT,

2020-109

Il est proposé par M. Pierre Laflamme
Appuyé par M. Éric Charbonneau
et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

1. D'approuver le projet suivant:

Nom du projet	Nom du promoteur	Coût total du projet	Montant demandé	Montant accordé
Plateforme régionale pour les commerces, entreprises et organismes	Chambre de commerce de la Région d'Acton	10 000 \$	5 000 \$	5 000 \$

2. D'autoriser le versement d'un montant de 5 000 \$ pris à même les sommes du Fonds de soutien aux projets structurants (FSPS) réservées pour la réalisation des projets régionaux, selon les termes indiqués au protocole d'entente à signer avec le promoteur;
3. D'autoriser le préfet et/ou la directrice générale et secrétaire-trésorière (ou leurs substituts) à signer ledit protocole d'entente.

b) Fonds de soutien aux entreprises (FSE) – Dossier SIQ 1159-2019-12

ATTENDU la résolution 2019-227 en date du 27 novembre 2019 qui octroie une aide financière de 4 000 \$ à l'entreprise SIQ;

ATTENDU QU'un des associé s'est retiré de l'entreprise;

ATTENDU QUE le projet et le besoin de l'entreprise sont les mêmes;

CONSÉQUEMMENT,

2020-110

Il est proposé par M. Guy Lapointe
Appuyé par M. Jean-Marc Ménard
et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le versement d'une somme de 4 000 \$ à l'entreprise SIQ et d'autoriser le préfet et/ou la directrice générale et secrétaire-trésorière (ou leurs substituts) à signer un nouveau protocole avec le promoteur.

c) Développement culturel – Fonds d'initiatives culturelles (FIC)

c.1 Demande déposée par Radio Acton inc.

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

c.2 Demande déposée par le Comité des loisirs de Béthanie

ATTENDU la demande au Fonds d'initiatives culturelles (FIC) déposée par le Comité des loisirs de Béthanie;

ATTENDU la recommandation du comité culturel permanent;

CONSÉQUEMMENT,

2020-111

Il est proposé par M. Guy Bond
Appuyé par M. Guy Lapointe
et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

1. D'approuver le projet suivant:

Nom du projet	Numéro du projet	Coût total du projet	Montant de subvention demandé	Montant accordé
Réalisation de l'album souvenir du 100 ^E anniversaire de Béthanie	FIC 2020-02	21 600 \$	1 500 \$	1 500 \$

2. D'autoriser le versement du montant accordé, pris à même les sommes du Fonds d'initiatives culturelles (FIC), selon les termes indiqués au protocole d'entente à signer avec le promoteur;
3. D'autoriser le préfet et/ou la directrice générale et secrétaire-trésorière (ou leurs substituts) à signer ledit protocole d'entente.

11. GYMNASTIQUE DANS LA MRC D'ACTON

CONSIDÉRANT la correspondance et les explications reçues de la Ville d'Acton Vale à l'effet que le Club de gymnastique Les Élans d'Acton Vale ne respecte pas l'ensemble des conditions pour être un organisme reconnu dans l'offre de service en loisirs et culture pour l'ensemble des citoyens de 17 ans et moins de la MRC;

CONSÉQUEMMENT,

2020-112

Il est proposé par M. Stéphane Beauchemin
Appuyé par M. Guy Lapointe
et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

1. D'appuyer la Ville d'Acton Vale dans sa démarche de ne plus reconnaître le Club de gymnastique les Élans d'Acton Vale dans le cadre de son programme d'aides qui a pour but de promouvoir auprès des jeunes de 17 ans et moins, l'accessibilité à des activités culturelles et sportives.
2. D'autoriser le préfet ou son substitut à signer une lettre adressée à la présidente du Club de gymnastique Les Élans d'Acton Vale pour l'informer de cette décision.

12. CORRESPONDANCE

Aucun suivi à faire en lien avec la correspondance.

13. VARIA

Aucun sujet n'a été porté à ce point de l'ordre du jour.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2020-113

Il est proposé par M. Boniface Dalle-Vedove
Appuyé par M. Jean-Marc Ménard
et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à
20h35.

**Jean-Marie Laplante,
Préfet.**

**Chantal Lavigne,
Directrice générale
et secrétaire-trésorière.**